



## **Notice d'information - Entrée en relation**

### **Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP) Articles R 519-20 et R 519-30 du Code Monétaire et Financier (CMF) & Directive MCD**

Cette notice d'information vous est remise pour la bonne conformité de nos interventions d'intermédiations en opérations de banque et services de paiement.

La société **CABINET PLANE - SARL G.A.C**, dont le siège social est situé 24 bis, boulevard Georges Clémenceau - 66000 PERPIGNAN est représentée par

**Monsieur Fabien PLANE** en qualité de gérant(s).

**Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement** inscrit à l'ORIAS sous le n° 07003466 en qualité de **Courtier en Opérations de Banque et Services de Paiement**

(informations consultables sur le site de l'ORIAS [www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Recours et réclamations à formuler à :

Service réclamations : [contact@cabinet-plane.fr](mailto:contact@cabinet-plane.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

61 rue Taitbout

75436 PARIS CEDEX 09

Téléphone : 01 49 95 49 95

- Etablissements avec lesquels la société GESTION ASSURANCES CONSEILS a enregistré au cours de l'année précédente une part supérieure au tiers de son chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation : NEANT.
- Montant de la participation, directe ou indirecte, supérieure à 10% de ses droits de vote ou de du capital de la société, détenue par un établissement de crédit ou par toute entité contrôlant un établissement de crédit : NEANT.
- Participation du Courtier, directe ou indirecte, supérieure à 10% des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit ou d'un établissement de paiement avec lequel il travaille : NEANT.

Les conditions financières sont validées entre les parties par un mandat signé du client.

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent (Art L 321-2 du Code de la consommation)

**La société CABINET PLANE - SARL G.A.C** est une SARL au capital de 7 622,00 EUR, immatriculée au RCS de Perpignan sous le N° 380 873 315. Elle est financièrement et juridiquement indépendante et titulaire d'une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle pour les activités d'Intermédiaire en Opérations de Banque (IOB) : N° RCPIP0282 souscrite auprès de CGPA 125 Rue de la Faisanderie CS 31666 75773 Paris Cedex 16.

La société CABINET PLANE - SARL G.A.C a régularisé des conventions de partenariat avec les banques suivantes :

- Crédit Agricole Sud Méditerranée
- Banque Populaire Du Sud
- CIC Sud - Ouest
- Crédit Foncier
- BNP Paribas
- Caisse D'Epargne
- Crédit Mutuel
- Société Générale
- Banque Courtois
- Axa Banque

A la fin de nos travaux, une commission sera versée par la banque choisie à CABINET PLANE - SARL G.A.C pour le financement du projet. Cette commission est fixée généralement à 1% du montant du prêt principal. Il existe des plafonds de commission variables en fonction des banques. Par transparence, son montant exact vous sera communiqué à la fin de nos interventions, une fois vos offres de prêt éditées, par l'intermédiaire d'un document nommé "Confirmation de mandat".

Estimez-vous vos connaissances en matières d'opérations bancaires :

- Suffisantes  
 Insuffisantes